

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	43 (1929)
Heft:	4
 Artikel:	Les nobles de Russin au Pays de Vaud
Autor:	Morton, Charles
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-745136

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

scheint der Schild auf der Zunfttafel von 1415 (Fig. 243) zu sein und ist seither gleichgeblieben. Die zu Spinnwettern eingeteilten Kübler führen ein besonderes Siegel (Fig. 247) mit der Umschrift: HANDTW : INSIG : DER KUBLER IN BASEL, ebenso die Küfer (Fig. 248), mit der Umschrift: S . E . E . HANDWE . DER . KIEFFER . IN . BASEL.

(Fortsetzung folgt.)

Les nobles de Russin au Pays de Vaud

par CHARLES MORTON.

La maison de Russin, qui tint un certain rang dans la noblesse vaudoise au XVe siècle, venait d'Evian. Quelle était sa situation dans cette ville, était-elle venue d'ailleurs pour s'y établir? Nous ne le savons pas, et peut-être un lecteur voudra-t-il bien compléter sur ce point demeuré obscur, la généalogie des Russin; il faut se borner à rappeler que leur nom est celui d'un village de la campagne genevoise. Est-ce le lieu d'origine de la famille de ce nom? Rien ne permet de l'affirmer.

Le premier membre connu est le donzel François I Russin d'Evian, qui s'établit à Lausanne où il fait figure d'un important propriétaire au début du XVe siècle. Il possédait le four de la Palud, qui fut englobé plus tard dans l'hôtel de ville, et une maison à la Madelaine où se tenait l'école; il était dès 1405 co-propriétaire des pâquis et planches soit plaines de Vidy; d'autre part il avait acquis en 1403 la seigneurie de Corsy sur Lutry, inféodée le 13 octobre par l'évêque de Lausanne, sous la mouvance duquel cette terre était rentrée à la mort d'Othon de Grandson.

François Russin occupa une situation en vue à la suite des fonctions qu'il revêtit: mentionné comme châtelain de Morges, de 1384 à 1386 et conseiller du comte de Savoie, il fut bailli épiscopal de Lausanne de 1408 à 1416 pour l'évêque Guillaume de Challant.

Il mourut avant décembre 1423, ayant épousé, avant 1382 Nicolette, fille de Jacod de Carouge, citoyen et marchand de Lausanne, qui lui donna deux fils, François et Bernard.

Ces deux frères, par leurs mariages donnèrent son plus grand lustre à la fortune de leur maison. François II de Russin, citoyen et donzel de Lausanne, épousa Froa, fille d'Humbert de Colombier et de Jacquette de Penthéréaz, qui lui apporta la seigneurie de Prilly; il acheta en 1422 la seigneurie de Bussigny et en 1437 pour 3000 florins la seigneurie d'Allaman; à Lausanne, il était propriétaire de l'hôtel de l'Ange au bas de la rue de Bourg (l'actuelle maison Bonnard) où s'était tenu le plaid général, maison qu'il hypothéqua au chapitre en 1443.

François de Russin était en 1426 maître de la bouteillerie de la duchesse de Milan. Aux fonctions de châtelain de Nyon, qu'il revêtait en 1437, il ajoutait celles de conseiller du duc de Savoie, auquel il offrit un traité de médecine écrit par Héronchel; cet ouvrage, devenu la propriété de Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert de Savoie, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale à Bruxelles.

Les deux enfants de François II de Russin moururent sans laisser de postérité. Jacques de Russin, seigneur d'Allaman de 1463 à 1474, vendit en 1474 ses terres de Bussigny et Ecublens pour 475 livres; Jeannette de Russin n'est connue que par une mention en 1453.

L'autre fils du bailli épiscopal, Bernard de Russin, hérita de son père la seigneurie de Corsy qu'il possédait en 1460 et paraît comme coseigneur d'Allaman en 1497; ses terres s'agrandirent considérablement par son mariage, avant 1456, avec Jeanne, fille de Petremand de Bottens et de Jordane de Daillens, dernière de sa maison. Elle apporta à son mari les seigneuries de Bottens et de Morrens, dont dépendaient des droits à Bretigny et à Solens, ainsi que des fiefs importants qu'elle possédait du chef de sa mère à Penthalaz, à Penthaz, à Sullens et à Bournens.



Fig. 249. Armoiries découvertes sur la voûte de l'église St. François à Lausanne.
François Russin, Bailli épiscopal.



Fig. 250. Sceau de
François de Russin 1445.



Fig. 253. Armoiries de Bernard de
Russin au château de Bottens.

Bernard de Russin mourut avant 1493, laissant trois fils, Louis, Pierre et François III, et une fille Françoise, mariée au notaire Michel de Cors à Orbe.

Pierre et François III de Russin, tous deux coseigneurs de Bottens ne se marièrent ni l'un ni l'autre et ne jouèrent qu'un rôle de second plan; François III qui avait hérité de la terre de Morrens, est mentionné en 1516; Pierre, dont le nom paraît de 1509 à 1519 avait plusieurs propriétés en commun avec son frère Louis.

C'est Louis de Russin que l'on connaît le mieux; coseigneur de Bottens, et copropriétaire de l'ancien château féodal des Bottens qui était ruiné, il entreprit d'édifier une nouvelle résidence, et construisit avec son frère Pierre une maison forte qui, bien que modifiée depuis lors, subsiste aujourd'hui: c'est le château actuel de Bottens, appartenant à M. le député Nicod.

Louis de Russin avait d'autres propriétés, des biens à Aigle et à Bex, cités en 1515. Il était conseiller de Lausanne où il possédait l'auberge de l'Ange; coseigneur de Prilly en 1480 et seigneur d'Allaman; il rénove cette terre en 1530.

Malgré cette situation apparemment brillante, Russin se débattit pendant trente ans dans des difficultés financières; on a vu que la maison de l'Ange avait été hypothéquée par son grand père déjà. La construction du château de Bottens, qui avait coûté fort cher, obligea Louis de Russin à réaliser des propriétés; c'est

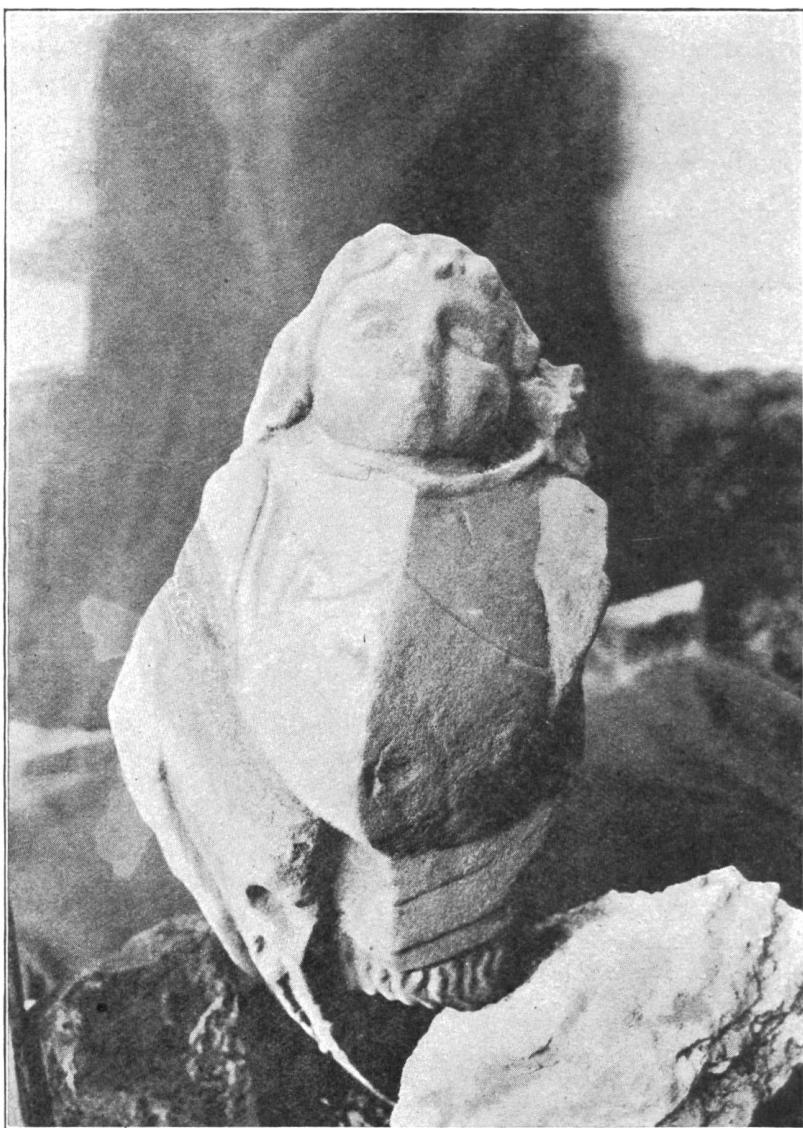


Fig. 251. Console découverte à l'église de Montheron.
Buste d'un chevalier en armure tenant un écu aux armes des Russin.

ainsi que lui et son frère Pierre vendirent des censes à Ependes en 1509, à Suchy, à Bournens, à Poliez Pittet en 1512, à Cugy en 1518; en outre, en 1530, son château d'Allaman fut brûlé par les Bernois.

Louis de Russin, qui mourut après 1536, épousa en premières noces Jeannette, fille de noble Jacques Rolier, de Bussigny, morte avant 1502 et se remaria avec Françoise de Compey, qui était sa femme en 1526.

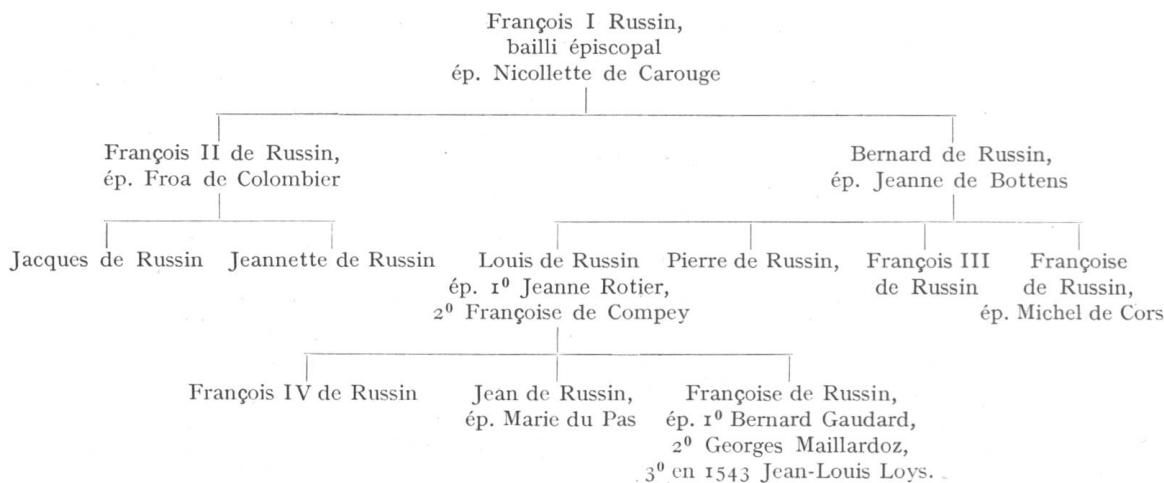
Avec ses trois enfants François IV, Jean et Françoise s'éteignit la famille dont ils ne surent pas rétablir la fortune ébranlée. François IV endetté vendit la

seigneurie de Corsy en 1529; il possédait les seigneuries d'Allaman et de Bottens qui passèrent à son frère. Jean de Russin, coseigneur de Thollon en Savoie, marié à Marie du Pas; celui-ci qui avait contracté de grosses dettes en Allemagne, fut obligé de vendre Allaman en 1546. Il fit de lourds emprunts sur Bottens, et en



Fig. 252. Même console que ci contre. L'écu tenu par le chevalier.

août 1555, après discussion de ses biens, cette seigneurie passa à son principal créancier, un notaire d'Echallens, qui avait été jusqu'alors son intendant. Cette faillite consomma l'entièbre ruine de la maison de Russin, dont le nom disparut. Françoise de Russin, la seule fille de Louis, encore célibataire en 1517, eut trois maris: veuve de Bernard Gaudard, de Lausanne, elle épousa Georges Maillardoz, de Grandvaux et se maria en troisième lieu en 1543 avec Jean Louis Loys, l'aïeul de la famille de Loys, actuelle, qui représente seule aujourd'hui les anciens seigneurs de Bottens.



Les Russin portaient un écu au lion chargé d'une bande brochant; les quelques documents que nous connaissons de ces armes permettront d'illustrer ce bref exposé généalogique.

Le plus ancien et le plus bel exemple est un blason récemment découvert, peint à la voûte de la nef dans le temple de Saint François à Lausanne; l'enduit de l'époque bernoise a été enlevé et l'on distingue un grand écu où M. Correvon, l'artiste qui a dirigé les restaurations et qui a bien voulu nous communiquer le dessin de la fig. 249, a relevé un champ grisâtre, on ne peut pas dire d'une façon certaine s'il est d'azur ou de sable, le lion d'or et la bande de gueules.

C'est l'écu du bailli épiscopal François qui figure là sans doute, car c'est au moment où Russin exerçait cette charge que l'on a fait quelques-uns des importants travaux d'aménagement et de réfection exécutés au début du XVe siècle à l'église des Franciscains.

François II de Russin scelle en 1445 d'un sceau à ses armes sur cire rouge; ce sceau circulaire montre l'écu au lion chargé de la bande; sur l'écu un casque et le cimier, une tête de lion dans un vol, c'est le seul exemple du cimier des Russin; tout autour la légende: **francoys de russin** (fig. 250); en 1520, le sceau de la châtellenie d'Allaman porte les armes des Russin. (Coll. Dumont, A. C. V.)

L'héraldique donne souvent un raccourci expressif de l'histoire d'une famille: aux armes des Russin dignitaires à Lausanne et seigneurs à Allaman, s'ajoutent celles du constructeur de Bottens et des bienfaiteurs de l'abbaye de Thela. Le musée du Vieux Lausanne conserve une console en molasse provenant des fouilles de l'église de Montheron; cette console originale et décorative, mais dont le motif héraldique est assez mallement traité, représente un jeune chevalier, les cheveux épars, bardé de fer (fig. 251); son écu est au lion barré (fig. 252). C'est un fragment d'un tombeau; comme les Goumoëns et les Colombier, les Russin avaient à Montheron leur caveau de famille, dans une chapelle de l'abbatiale probablement. A quel membre de la famille la construction de ce tombeau peut-elle être attribuée? A Bernard peut-être, qui l'aurait fait préparer de son vivant? C'est peu probable, le contour flasque du lion fait croire à une exécution tardive; mais Louis de Russin n'était pas en mesure d'embellir à ses frais l'abbaye à laquelle il dut vendre plusieurs

propriétés; supposons qu'il s'agisse plutôt d'un travail fait sur l'ordre de Jeanne de Bottens après la mort de son mari, auquel elle survécut; des liens anciens l'unissaient à la maison que sa famille avait dotée.

Au château de Bottens, reconstruit par Bernard de Russin, on voit une sculpture à ses armes; c'est un écu de pierre d'une belle allure héraldique, qui décorait la nervure d'une porte, aujourd'hui murée (fig. 253). Quelques traces de couleur montrent les gueules sur la bande, qui est chargée en chef d'un croissant, brisure exceptionnelle.

L'on ne connaît pas d'autre exemple des armes Russin; les armoriaux leur ont fait une place: d'Arnay et Perret, après eux Mulinet, Loys et Clavel de Ropraz donnent l'écu d'azur, le lion d'or et la bande de gueules. Ce sont les seuls souvenir qui témoignent de la fortune brève et lointaine de la maison de Russin au pays de Vaud.¹⁾

Das Brustkreuz der Chorherren zu St. Leodegar in Luzern.

Von Kanonikus Prof. WILH. SCHNYDER, Luzern.

Schon im ausgehenden Mittelalter erfreuten sich die Kapitularen von Dom- und Kollegiatstiften besonderer Auszeichnungen in Kleidung und Schmuck. Diese variierten je nach dem Range, Alter und Ansehen der betreffenden Kirche und beruhten in der Regel auf päpstlichen Indulten und Privilegien. Um die Wende vom 17. zum 18. Jahrhundert kamen als solche Auszeichnungen auch Ehrenkreuze von Edelmetall auf, die von den Pektoralien der Bischöfe und Prälaten (Kreuzen in der Grundform des lateinischen Kreuzes mit nach unten verlängertem Längsbalken) verschieden waren, sich in der Form an die gerade damals ebenfalls aufkommenden und im 18. Jahrhundert sich rasch vermehrenden weltlichen Ordenskreuze (Verdienst-Orden) anlehnten und statt an einer Kette an einem farbigen (Ordens-) Band auf der Brust getragen wurden.

Schon einige Jahre vor dem St. Michaelsstift zu Beromünster (1787)²⁾ und St. Nikolaus zu Freiburg (1791)³⁾ erwarb sich auch die „Insignis Ecclesia Collegiata ad S. Leodegarum“ im Hof zu Luzern das Ehrenzeichen des Brustkreuzes für ihre Kanoniker. Ob dies der erste Fall in der Schweiz war, wäre noch zu untersuchen. Die Geschichte dieser Erwerbung zieht sich durch drei Jahre hindurch und entbehrt nicht mancher für die kirchenpolitischen Verhältnisse der damaligen Zeit interessanten, zum Teil pikanten Einzelheiten. Hier nur die Hauptdaten daraus⁴⁾!

¹⁾ Sources: Cet article est essentiellement basé sur une documentation communiquée par M. l'archiviste cantonal Reymond, à qui va toute notre reconnaissance, ainsi qu'à M. D. L. Galbreath. Aux renseignements provenant des Archives cantonales vaudoises, il faut ajouter: Revue historique vaudoise 1912, p. 254; Répertoire des familles vaudoises qualifiées, art. Russin; Dictionnaire historique vaudois; M. Reymond: L'abbaye de Montherond.

²⁾ Troxler, J., in Schweiz. Archiv f. Heraldik, 1926, S. 36.

³⁾ Dubois, Fr., in Schweiz. Archiv f. Heraldik, 1926, S. 96, und L. Waeber, La croix des chanoines de St. Nicolas dans les „Nouvelles Etrennes fribourgeoises“, pour 1927.

⁴⁾ Quellen: Kapitelsprotokolle (Stiftsprotokoll Nr. 6, 1771–79) im Stiftsarchiv im Hof; Staatsprotokoll V, 1772–1785, im Staatsarchiv Luzern.